

ALERTE AIDE PUBLIQUE #250

## APPEL À PROJETS

# PM'UP JEUNES POUSSES INDUSTRIELLES

Jusqu'à

1 M€

de subvention



**BÉNÉFICIAIRES**  
PME



**FORME DE L'AIDE**  
Subvention



**INTENSITÉ DE L'AIDE**  
Jusqu'à 50%  
des dépenses éligibles



**PÉRIODE**  
Du 04 novembre 2025  
au 23 mars 2026

## FINANCEURS

Région  
Île-de-France

23 années  
d'expérience

160  
Collaborateurs

15 Mds€  
de projets financés  
depuis 2013

9 bureaux  
ouverts en  
France

L'Île-de-France lance une nouvelle session de son dispositif **PM'up Jeunes pousses industrielles** pour accélérer la réindustrialisation bas-carbone et l'industrie circulaire. L'objectif est d'attirer et favoriser l'installation sur son territoire des jeunes entreprises qui lancent leur **première ligne de production**. Sont ciblées les filières stratégiques « Impact 2028 » : deeptech, aéronautique, défense, ville durable, santé, mobilité durable, énergies décarbonées, agri/agro, NTIC etc.

## QUELS PROJETS ?

Les projets éligibles doivent correspondre à une **première industrialisation** :

- ↳ Une première unité de production industrielle, après une phase de prototypage ;
- ↳ Ou une ligne pilote de production (en interne ou chez un tiers situé en Île-de-France) destinée aux premières commercialisations ;
- ↳ Ou la transformation d'une ligne pilote en unité industrielle.

La priorité est donnée aux projets qui apportent une innovation technologique et souveraine (réduction des dépendances) contribuant à la décarbonation ou à l'économie circulaire.

## QUELS SOUTIENS ?

La Région finance jusqu'à **50% des dépenses éligibles**, dans la limite d'**1 M€** (ou **1,2 M€** en zone de reconquête industrielle).

L'assiette de dépenses est plafonnée à 5 M€.

Les dépenses éligibles incluent les investissements matériels et immatériels liés à une ligne de production, le conseil industriel, les recrutements de fonctions industrielles, les dépenses de salaires.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Les projets seront évalués sur leur **maturité industrielle, leur ancrage territorial et leur contribution à la décarbonation**. Pour maximiser ses chances, il est conseillé d'appuyer le dossier sur un business plan solide, des devis précis et des indicateurs environnementaux quantifiés.